

A. H. Leyens

Faisons mentir Vigny qui disait :
Les Français ressemblent à
des hommes que je vis un jour
se battant dans une voiture em-
portée au galop.

L'ŒUVRE

14, Rue Drouot
Téléphone : GUT. 02-71, BERG. 40-81
Après minuit : GUT. 59-89

Directeur :
GUSTAVE TÉRY

ABONNEMENTS			
1 An	6 Mois	3 Mois	1 MOIS
18 fr.	9 fr.	4 fr. 50	1 fr. 50

CHOISISSEZ

Nous voilà bien avancés, maintenant que nous avons tous conspué cet Accambray ! « Maniaque glacé », dit Capus ; « maniaque de la diffamation », renchérit un autre ; « malheureux fou », « triste sire », « Saint-Just un peu mûr »... Perdant toute mesure, tout comme Accambray, M. Garapon va même jusqu'à le traiter de... Carnot !

Votre colère part du meilleur sentiment, chers confrères ; mais à qui donc en avez-vous exactement ? À cet homme isolé ? Si c'est un fou, ses propos n'ont pas la moindre importance. Au parlementarisme ? Ce serait aussi excessif que de prendre au tragique les propos de ce maniaque. À la Chambre actuelle ? C'est encore une mauvaise querelle, puisqu'elle a désavoué le dit maniaque. Alors, ayons le courage de ne pas esquiver la véritable question, que posent et que poseront jusqu'à la fin de la guerre tous les incidents de ce genre, qu'ils soient soulevés au parlement ou dans la presse. Négligeons les individus, qu'ils s'appellent Accambray ou Clemenceau, Barrès ou Brizon ; il nous faut choisir entre deux idées et deux règles de conduite.

Nous avons d'un côté ceux qui disent :
— En temps de guerre, la parole est au canon tout seul. Personne n'a le droit d'ouvrir la bouche, si ce n'est pour crier merci et bravo. Ceux qui commandent et ceux qui gouvernent sont tous également admirables ; ils savent mieux que nous ce qu'ils ont à faire et n'ont pas besoin de nos conseils. Toute critique serait impie et funeste.

Mais vous avez de l'autre côté ceux qui répondent :
— Nous avons beau être en guerre, nous sommes tout de même en République. Si nous avons le droit de savoir en temps de paix ce que l'on fait de notre argent, nous avons le droit de savoir en temps de guerre ce qu'on fait de notre sang, et nous ne voulons pas qu'on nous traite comme le kaiser traite ses Boches. Si nous faisons la guerre, c'est justement pour éviter cette déchéance. La discipline n'est pas l'abrutissement, ni la confiance l'aveuglement. Si nous continuons d'ailleurs à revendiquer notre droit de raisonner et de comprendre, c'est justement pour mieux servir notre pays. Car il y a des critiques fort utiles, et, depuis le commencement de la guerre, nous en avons vu plus d'un exemple. Rappelez-vous le service de santé, l'aviation et l'artillerie lourde...

Lesquels ont raison ? Ceux-ci ou ceux-là ? Dites-le vite. Mais si vous donnez tort à ceux qui ont l'insolente prétention de ne pas être menés tour à tour comme des enfants ou du bétail, il ne faut pas y aller par quatre chemins : il faut poser en principe, comme M. Bunan-Varilla, qu'en ce moment les journaux n'ont rien à dire, si ce n'est les mystères de New-York ; il faut supprimer d'un seul coup toutes les gazettes jusqu'à la fin de la guerre ; il faut fermer le Luxembourg comme le Palais-Bourbon, et mettre sur les portes, comme Cromwell : « Chambre à louer ». Désormais, que plus rien ne bouge et que personne ne souffle ! Seul, le gouvernement parlera ; encore n'a-t-il rien à nous dire, puisqu'il n'a plus de comptes à nous rendre.

Si la victoire est à ce prix, n'hésitez pas à la payer de toutes nos libertés, et fasse le ciel que nous les retrouvions ensuite ! Mais je m'entête à croire que le peuple français, si l'on réussit à lui bander les yeux et à lui boucher les oreilles, si on le bâillonne et le garrotte, n'en sera ni plus fort ni plus vaillant. Taisez-vous ! Méfiez-vous ! Non ce n'est pas en lui imposant silence et en lui mettant la méfiance au cœur, qu'on obtiendra de lui le suprême effort ; car il tient toujours de ses pères, qui forçaient « la victoire en chantant »...

Maintenant, s'il nous est encore, pendant quelques jours, loisible d'échanger non pas seulement des injures, mais des réflexions, je me permettrai celle-ci. Quelles que soient la violence de la discussion et l'outrance de certains propos, il est vraiment trop facile de couper court à toute critique par ce refrain :
— Vous ne devez pas dire ça, parce que les Boches sont à Noyon. A quoi il est encore plus facile de répondre :
— Mais je dis ça précisément parce qu'ils y sont ! S'ils n'y étaient pas, je ne dirais rien.

J'aime encore moins cette manière de poser toutes les questions, qui revient sans cesse sous la plume de certains énergumènes, qu'ils s'agitent à droite ou à gauche :
— Si vous n'êtes pas de mon avis, vous manquez de patriotisme. Si vous n'entendez pas comme moi la défense nationale, vous « semez la démoralisation dans les populations ». Me contredire, c'est faire le jeu de l'Allemagne.

Ainsi parle Gustave Hervé, trop souvent. Tout doux, citoyen Girouette ; parce que vous étiez hier un sans-patrie, seriez-vous aujourd'hui toute la patrie ? De grâce, laissez-nous en un petit morceau...

Gustave Téry

Ce qui est à eux

Tissot a écrit, au sujet des mœurs allemandes du XVI^e siècle :

« Aux danses lascives se joignit parfois l'usage d'entrer en danse moitié nu et de tâcher de faire tomber sa danseuse dans une posture indécente. »

Il est impossible de ne pas retrouver leur atavisme ordurier dans cette danse lascive qui fut introduite à Paris sous la marque fallacieuse de tango argentin.

Nous avons tous vu, d'autre part, au music-hall, des danses où l'homme coiffé d'une casquette, fût-il en smoking renversait sa danseuse « dans une posture indécente », la relevait en l'empoignant par son chignon et la projetait dans les coulisses d'un vigoureux coup de pied quelque part.

Ces gentillesses-là n'ont jamais été de chez nous. Elles sont indéniablement à eux.

Les officiers boches, dans les châteaux français des pays envahis, dansaient tout nus, après boire ; les plus jeunes d'entre eux revêtaient, toutefois, une chemise de femme. Ces gens-là commentaient utilement pour nous l'étude de Tissot. Ils montraient au monde civilisé que ce qu'on nous attribuait si généreusement était en réalité à eux.

Au camp de Belle-Isle-sur-Mer, trois cents officiers boches de la plus haute aristocratie se promènent, en pyjama rose tendre, en jersey bleu-ciel, en gilet tango, en chandail mauve.

A l'heure du thé, le jeune comte von H... B..., lieutenant de uhlands, neveu d'un ministre de Saxe, surveillance, ordonne et fait passer les plateaux. Il a les cils peints, les pommettes fardées ; il est corseté, monoclé.

Les autres l'appellent « la jeune fille de la maison ».

Si c'est toujours chez nous que ça se passe, ces mœurs-là sont également bien à eux.

L'Ouvrier

L'ironique Torpille

Nous avons reproduit, dans l'Œuvre du 4 mars, une annonce en allemand, découpée dans la *Frankfurter Zeitung* et émanant d'une compagnie de navigation plus connue chez nous sous le nom de *Lloyd Royal Hollandais*. Nous faisons remarquer combien il était humiliant pour nous de penser que, sous notre nez et à notre barbe, malgré le blocus, des marchandises boches venant de Mannheim, de Francfort et autres lieux germaniques pouvaient être tranquillement dirigées vers l'Amérique du Sud.

Et nous terminions ainsi :
« Tandis que nous ergotons, les sous-marins boches, plus expéditifs, farcisent nos bateaux de torpilles... »

Or, avant-hier, l'un des steamers du *Lloyd Royal Hollandais*, le *Tubantia*, dont le départ se trouvait précisément annoncé dans le cliché allemand, a été coulé par une torpille, devant Flessingue. Fort heureusement, il n'y aurait pas de victimes à déplorer.

Puisse l'aventure du *Tubantia* être une bonne leçon pour certains neutres ! Le *Lloyd Royal Hollandais* tenait fort aimablement les Allemands au courant des déplacements de ses vapeurs, et leur offrait très gentiment d'emporter leurs marchandises en Sud-Amérique. Le renseignement n'a pas été perdu pour les Boches : ils n'ont peut-être pas envoyé leurs colis au *Tubantia*, mais le 15 mars — date de départ annoncée — ils lui ont envoyé un sous-marin.

Pour une fois, c'est par les propres soins de notre ennemi que notre blocus n'aura pas été complètement illusoire.

Le Panthéon pour Driant

Toute la France parlera ce matin du colonel Driant. Mais on parlera surtout du colonel. Je réclame une pensée pour le littérateur.

Le colonel n'est pas à plaindre. Il a eu la mort militaire : en pleine bataille, et foudroyante ! Pour un jeune officier nourri dans l'espérance de venger nos défaites de 1870, c'est le rêve absolu. Il n'y a pas mieux. Plus d'un vieux général podagre l'enviera. Tous nos officiers de carrière sont ainsi. Ils descendent dans le cirque aux Boches, comme les premiers chrétiens affrontaient les bêtes féroces dans les cirques de Rome. C'est le plus beau moment de leur vie : ils vont confesser leur dieu !

Le littérateur, chez Driant, était moins sûr de lui-même que l'officier, et peut-être a douté de soi avant de mourir. On l'avait engagé à poser sa candidature à l'Académie française. Devant cette ambition, quelques sourires coururent dans les jeunes rédactions.

L'auteur de *La Guerre de Demain* écrivait d'une plume facile des romans militaires évidemment moins profonds que ceux d'Alfred de Vigny. Et ce n'est pas parce qu'il était député, comme Maurice Barrès, que les esthètes se seraient abstenus de marquer la différence, qui perça dans certains petits « échos ». Ces piqûres de plume furent sensibles à celui qui riait devant les abus ; dans une lettre qu'il me fit l'honneur de m'écrire le 20 décembre dernier, il s'en plaignait doucement :

« Tout de même, l'article de X... n'est pas juste. Depuis le 6 août 1914, j'ai talé d'autre chose. Ce n'est pas ma faute si je ne suis ni blessé ni tué. J'ai seulement une chance que mes chasseurs ont presque mise en proverbe... Je me demande pourquoi on ne m'épargne pas, pendant que je suis loin et que je tiens une promesse, faite il y a dix-sept mois, de ne pas écrire une ligne dans un journal pendant la guerre... J'ai été attristé... ce qui dénote, d'ailleurs, un manque de philosophie, j'en conviens. »

Ne soyez plus attristé, mon colonel ! Vous voulez entrer dans l'immortalité ? Vous y êtes, et à mille coudees plus haut, là où les gloires de papier n'entrent pas, parmi les saints de la patrie, à côté de Hoche, de Kléber et de Marceau.

Cette gorgée de sang que vous avez répandue en mourant, ceux dont vous voulez devenir le confrère, le commandant Marcel Prévost ou le capitaine de vaisseau Pierre Loli, donneraient toute leur encre pour l'avoir versée.

On vous disputait l'Institut ? Nous vous porterons au Panthéon.

Maurice de Waleffe

LA BATAILLE

Les Communiqués

15 heures

A l'ouest de la MEUSE le bombardement s'est ralenti au cours de la nuit dans la région de BÉTHINCOURT-CUMIÈRES.

Après l'échec sanglant de l'attaque d'hier l'ennemi n'a pas renouvelé ses tentatives sur le MORT-HOMME.

A l'est de la MEUSE, une recrudescence du bombardement a été suivie, à partir de vingt heures, d'une série d'actions offensives très violentes menées contre nos positions du village et du fort de VAUX.

Cinq attaques successives à gros effectifs ont été lancées par les Allemands dans cette région sans aucun succès : deux sur le village, deux autres sur les pentes de la croupe qui surmonte le fort. Enfin, une dernière qui a essayé de déboucher d'un chemin creux au sud-est du village de Vaux.

Toutes ces attaques brisées par nos tirs de barrage et nos feux de mitrailleuses ont coûté à l'ennemi des sacrifices importants.

En WOËVRE, aucun événement à signaler en dehors d'une canonnade réciproque dans tout le secteur.

A l'ouest de PONT-A-MOUSSON, un coup de main exécuté sur un saillant de la ligne adverse au bois des BUTTES a été repoussé après un combat à la grenade. Vives actions de notre artillerie dans la région de la VILLE-AUX-BOIS et du plateau de CRAONNE.

23 heures

Au nord de l'AISNE, une attaque ennemie dirigée sur un de nos petits postes au sud-est du bois des BUTTES a été repoussée après un combat à la grenade. Vives actions de notre artillerie dans la région de la VILLE-AUX-BOIS et du plateau de CRAONNE.

En ARGONNE, nos batteries ont continué à battre les voies de communication de l'ennemi en arrière du front.

Dans la région au nord de VERDUN, aucune action d'infanterie au cours de la journée. Le bombardement a été intermittent à l'ouest de la MEUSE et en WOËVRE, plus intense sur la rive droite, dans la région DOUAMONT-DAMLoup. Notre artillerie a contrebattu vigoureusement les batteries ennemies et a détruit un important dépôt de munitions à CHAMPENEUVILLE.

Aucun événement à signaler sur le reste du front, en dehors de la canonnade habituelle.

Pendant que M. Accambray discourait, nos soldats se battaient

Mon ami m'a demandé, ce matin, ce qu'on pensait, dans l'armée, de la séance de la Chambre et du discours de M. Accambray.

J'avais, à ce moment-là, les yeux fixés sur la carte de Verdun. Je lui montrai le *Mort-Homme* et lui répondis :



Général Verraux

A Messieurs les membres du Syndicat de la Presse Parisienne

Par PAUL MEUNIER

Dans le courant de janvier dernier — vous vous en souvenez, messieurs, — la Chambre a procédé à la discussion générale d'une proposition de loi, qui tendait au rétablissement de la liberté de la presse.

Dans l'intervalle des deux séances qui furent consacrées à cette discussion, vous avez fait une visite à M. le président du Conseil.

C'est, depuis le début de la guerre, une louable tradition chez vous que ces démarches répétées, et, pour ainsi dire, périodiques du comité de votre syndicat chez les ministres, pour leur demander d'en finir avec les abus de la censure militaire, diplomatique ou politique. Je ne diminuerai pas le grand mérite de vos persévérants efforts, en vous rappelant que vous n'avez, hélas ! jamais rien obtenu.

Pourtant — et c'est une exception trop remarquable et trop curieuse pour que je me dispense de la signaler — votre entretien du mois de janvier avec M. Aristide Briand est le seul qui ait été suivi d'un résultat immédiat et certain.

A la vérité, la requête que vous avez, ce jour-là, présentée au chef du nouveau gouvernement n'était point de nature à lui déplaire, ni surtout à gêner son ac-

tion dans le débat législatif qui venait de s'engager.

La note officielle que vous avez donnée à l'agence Havas, en quittant le quai d'Orsay, nous a, en effet, appris que vous étiez tous d'avis que ce grand débat fût ajourné, et que c'était là justement le vœu pressant que vous veniez de formuler ensemble dans le cabinet du président du Conseil.

Votre démarche était trop grave et votre vœu trop impressionnant pour que le Gouvernement et la Chambre fussent, un seul moment, tentés de vous faire résistance.

L'issue du débat, grâce à vous, Messieurs, n'était plus douteuse. Votre succès a été complet.

Le projet qui devait rétablir la liberté de la presse a été renvoyé à la commission.

Personne ne voudra croire jamais et le directeur de l'Œuvre ne pourra jamais nous persuader qu'en cette circonstance solennelle, vous ayez abandonné les grands intérêts de la presse et de l'opinion publique, dont vous aviez la garde.

Non ! mille fois non ! Si vous avez fait appel à l'autorité du président du Conseil pour faire ajourner le débat, c'est

comme vous l'avez proclamé vous-mêmes, que le projet soumis à la Chambre était défectueux et qu'un supplément d'études était vraiment nécessaire.

Loin de vous le reprocher, c'est moi qui vous remercie, Messieurs, de ce délai si profitable que vous venez de nous imposer.

Dans notre désir immodéré de sauver la liberté de la presse, nous allions faire une œuvre mauvaise, dont nous aurions déploré, plus tard, les imperfections et les dangers. Avec une clairvoyance qui mérite toute notre gratitude, vous nous avez arrêtés, pendant qu'il en était temps encore, sur une pente funeste.

Vous avez dit : « Pas de censure légale ! Si détestable que soit la censure actuelle, ne lui donnez pas la consécration de la loi.

« Ne cherchez pas à limiter son domaine et à restreindre son action par un texte législatif. Le remède serait pire que le mal. La censure prendrait l'arme nouvelle que vous auriez eu l'imprudence de mettre dans ses mains.

« Mais elle ne vous ferait pas le sacrifice d'un seul des abus qu'elle commet. Elle ne renoncera à rien, au contraire ; et la presse deviendrait ainsi la victime de votre bienveillance maladroite. »

Messieurs, vous avez eu raison. Encore une fois, merci. Vous avez bien fait de nous renvoyer le projet. Vous avez bien fait de nous obliger à réfléchir. Nous avons profité du renvoi : nous avons réfléchi ; et nous vous apportons maintenant un projet nouveau, simple, clair, rapide, qui tient en un seul article, et qui ne peut comporter ni discussion byzantine ni ajournement tendancieux.

LA CENSURE LÉGALE DISPARAIT DE NOTRE TEXTE.

Il n'en est plus question. L'incident est clos. La loi continuera à ignorer la censure.

Mais, nous plaçant sur le seul terrain de la loi du 5 août 1914, qui constitue le statut légal de la presse en temps de guerre, nous réclamons impérieusement les deux réformes capitales et immédiates que voici :

1° Nous voulons qu'il soit interdit d'arrêter préventivement les journalistes pour un délit d'opinion ;

2° Nous voulons qu'il soit interdit de suspendre ou de supprimer un journal, par mesure de police.

Voilà, Messieurs, tout ce que dit notre texte. Voilà tout ce qu'il veut. Il faut maintenant qu'on sache si nous sommes d'accord.

Il le faut pour la clarté et pour la loyauté du débat de demain.

On nous dit que les journalistes sont libres d'écrire, et des journalistes ont été mis en prison préventive pour de prétendus délits de presse, qu'on a voulu relever dans leurs articles politiques.

On nous dit que les journaux sont libres de paraître, et, la semaine dernière, l'Homme Enchaîné, l'Heure, l'Eclair et l'Œuvre étaient suspendus.

Consentez-vous, Messieurs du Syndicat de la Presse, à subir ce régime indéfiniment ?

Je le demande au Petit Parisien, aux Débats, au Temps, au Journal, au Petit Journal, au Gaulois, à l'Echo de Paris, à la République française, à la Liberté, à l'Action, aux Annales, dont les représentants composent le comité de votre syndicat.

Je ne le demande pas au Figaro, parce que je ne peux pas oublier la noble et vaillante campagne que M. Alfred Capus a jadis conduite pour la défense de la presse.

Mais l'heure est venue pour tout le monde de prendre hautement et franchement toutes ses responsabilités.

Je demande au journalisme français de nous dire s'il accepte — oui ou non — le régime actuel d'oppression et de mort auquel la presse est soumise, ou s'il veut, au contraire, nous aider à restaurer la première des libertés publiques.

Paul-Meunier

AU DANEMARK

Est-il vrai que deux des ministres du cabinet danois vont être obligés de démissionner parce qu'ils

Est-il vrai que l'un est M. Rode et l'autre le ministre des finances, M. Edouard Brandès, le frère de Georges Brandès ?

Est-il vrai que si ces deux ministres ne s'en allaient point, ce serait le cabinet tout entier qui se trouverait dans une situation... disons singulière ?

Ah ! comme l'on comprend aujourd'hui votre superbe, votre olympienne impassibilité devant les crimes allemands, monsieur Georges Brandès.

J. B.

LE SCANDALE LOMBARD

Ainsi que nous le disions hier, quarante-sept personnes sont définitivement inculpées dans le scandale Lombard-Garfoukel. Les deux nouveaux inculpés mis en cause sont les docteurs Dumonest et Geslon, qui sont poursuivis pour délivrance de certificats de complaisance. Par contre, trois des inculpés ont, au cours de l'instruction, bénéficié d'un non-lieu.

L'ŒUVRE
DIT
CE QUE
PENSE
HAUT
LE MONDE
BAS

Hors d'Œuvre

Pour passer son bachot

Une mère éplorée m'écrit pour me confier ses angoisses. Elle a un fils qui est certainement en âge et probablement en état de passer son baccalauréat au mois de juillet prochain.

Elle s'est procuré un... prospectus de la Faculté des Sciences, prospectus qui énumère les formalités indispensables à l'obtention du titre de « candidat au bachot ». Ces formalités sont innombrables, compliquées, onéreuses et chinoises ; pas plus que les formalités exigées de tout Français qui veut naître, se marier, mourir, faire venir un paquet de cigarettes anglaises ou s'engager pour la durée de la guerre.

Mais l'article qui désespère ma correspondante est ainsi conçu :

« L'inscription pourra être demandée par lettre affranchie accompagnée d'une demande sur papier timbré (0 fr. 60) et de l'autorisation du père, ou de la mère si elle est veuve ou tutrice, ou du tuteur. Les deux signatures doivent être légalisées. Si le père est mobilisé, l'indiquer par ces deux mots : « Père mobilisé ». Dans ce cas la mère ne peut donner l'autorisation. »

Or, dans l'espèce, le mari de ma cliente est non seulement mobilisé, mais disparu. Il faut donc, en vertu des dispositions législatives sur l'absence, que l'enfant attende une dizaine d'années avant que la nomination d'un tuteur lui permette de se présenter, dûment autorisé, aux examens du baccalauréat.

En y réfléchissant bien, on peut se demander à quoi rime la nécessité de l'autorisation. On comprend que la loi exige l'agrément des parents pour un mariage ou pour tout autre acte pouvant être qualifié de bêtise.

Mais pour le bachot ?... Si le bachot est généralement inutile, il est toujours inoffensif dans ses conséquences.

Et puis, de deux choses l'une : Ou bien l'enfant est reculé, et alors c'est comme s'il ne s'était pas présenté.

Ou bien il est reçu, et alors c'est qu'il avait potassé son bachot avec le consentement de ses parents... Pour préparer son bachot en cachette, il faudrait être plutôt vicieux.

Maintenant, vous me direz sans doute que la nécessité du consentement paternel correspond à la nécessité par l'Etat de vendre beaucoup de papier timbré.

A la bonne heure ! Voilà une excellente raison...

ZETTE

Les mots héroïques

Le paysan alla se faire payer : on lui remit la somme de cinq marks, soit six francs vingt-cinq.

— Comment ! dit-il... Il y a certainement erreur. Deux chevaux pour six francs vingt-cinq, ce n'est pas payé.

— Il ne s'agit pas de deux chevaux ; il s'agit de deux lapins... Voyez ; c'est écrit sur le bon.

La bonne foi de la Kommandantur et il est éclatante ; celle du paysan aussi. Il y avait sur le bon : « deux lapins ». Mais le bon était rédigé en allemand et le paysan ne savait que le français.

Pour tranquilliser sa conscience, Gorenflot baptisait carpes les poulardes. Par mesure d'économie, l'autorité militaire boche baptisait lapins les chevaux qu'elle réquisitionne.

Et les Allemands trouvent le tour excellent. La preuve en est que ce récit nous est donné par un journal munichois.

Arithmétique

Un soldat du front nous écrit :

« Notre compagnie touche (en tranchée) soixante-dix kilos de charbon par jour. Evidemment c'est suffisant pour se chauffer ; mais le charbon est amené au poste du commandement. Quand la distribution est faite, il se trouve que chaque section a touché quatre kilos pour deux pièces ; soit deux kilos de coke pour chauffer douze hommes pendant vingt-quatre heures... On peut aisément calculer que, pour les quatre sections, seize kilos sont distribués. De seize à soixante-dix, il reste cinquante-quatre kilos... Ou restent ces cinquante-quatre kilos ? Probablement, ils sont consommés un peu en arrière, dans des poêles dont les poilus n'ont pas la ressource, comme nous, de se réchauffer par des charges à la baïonnette. »

Questions à l'« Officiel »

8.082. — M. Deguise, député, expose à M. le ministre de la guerre que le « communiqué bi-quotidien » est, la plupart du temps, pour l'opinion, dénué d'intérêt... et lui demande s'il n'y aurait pas avantage à adopter le principe d'un seul communiqué par jour, sinon d'un bi-hebdomadaire.

Réponse. — Il n'y a pas lieu, actuellement, d'envisager une réduction du nombre des communiqués, et la commission de la presse française, consultée à ce sujet, s'est déclarée pour le maintien du statu quo.

Evidemment... Il y a les journaux du matin ; et puis il y a les journaux du soir.

Anastasia ne veut pas voir Miss Cavell !

Il y a une censure pour le cinéma. Elle tolère tous les films excentriques d'Amérique et d'ailleurs qui enseignent en cinq minutes les dernières découvertes dans l'art de l'assassinat. Le guide pratique pour ouvrir une poitrine, dynamiter un coffre-fort, passer un lacet au cou d'un passant, dévaliser une boutique, c'est au cinéma qu'on le trouve avec l'assentiment de la censure. Zigomar et autres bandits sont glorifiés, tous les soirs ; les juifs et dimanches, deux fois par jour.

Par contre, un télégramme du 14 mars a interdit un film représentant la vie et la mort de Miss Cavell. Cette interdiction est prise pour des raisons de haute convenance. S'il s'agit d'un film ajoutant à la vie de l'héroïne un roman sentimental, on a bien fait ; mais, s'il s'agit simplement de la mort héroïque que tous les journaux ont contée, que signifie cette interdiction ?

LA BAISSÉ DU MARK



— Un mark !... Eh ! purée !

A la Chambre

La politique financière

Séance très calme : à peine quelques légers remous au moment où M. Ribot, ministre des finances, prit la parole pour esquisser très rapidement ses vues sur la politique financière.

Il s'agissait encore des crédits provisoires pour le deuxième trimestre de 1916 ; et tout le débat de la séance fut occupé par la question de l'alimentation, de la taxation des denrées et de la viande frigorifiée.

On s'est plaint — et on s'est ému — du conflit qui existe entre le Sénat et la Chambre au sujet de la taxation des denrées. On sait que la Chambre avait voté un projet de taxation ; or, la commission sénatoriale a complètement bouleversé le projet en rejetant purement et simplement la taxation. Que fera le Sénat ? Hier, on lui a adressé, de la Chambre, une pressante objur-gation.

Sans parler de ce conflit où, d'ailleurs, il n'a pas à intervenir, M. Joseph Thierry a donné certaines explications sur le ravitaillement de l'armée et notamment sur la consommation par les troupes de la viande frigorifiée.

Le sous-secrétaire d'Etat à l'Intendance a voulu démontrer que le problème du ravitaillement était un problème difficile. On a vécu sur le cheptel national ; on y a puisé abondamment, à tel point que, pour le reconstituer, il faudra cinq ans. D'où la nécessité d'importer de la viande frigorifiée. Actuellement nos troupes en consomment en France 20.000 tonnes par mois, et 20.000 tonnes à Salonique. Et M. Thierry a affirmé que nos soldats s'en déclaraient satisfaits.

Mais là n'est pas tout le problème ; il faut aussi se préoccuper, dès maintenant, du ravitaillement de la population civile après la guerre ; et pour cela, il faudra apporter des modifications à l'organisation de notre marché et à notre système de droits protecteurs.

Puis, ces explications données, le débat roula sur les questions financières. Que sera notre politique de demain ? Question importante qui a été posée à M. Ribot. On dépense beaucoup ; d'où viendront les recettes ? De l'emprunt ? des impôts ? et de quels impôts ? impôts indirects, impôts sur la consommation, impôts sur la richesse, sur le revenu ?

A cela, M. Ribot a répondu par des considérations générales.

Malgré les énormes dépenses de la guerre, — nous avons dépensé trente milliards, — notre trésorerie est encore en parfait état.

Nous dépensons 93 millions par jour ; l'Angleterre en dépense 120 ; seulement l'Angleterre est plus riche que nous.

Que ferons-nous dans l'avenir ? M. Ribot ne croit pas le moment propice pour discuter des projets fiscaux. Tout ce qu'il affirme, c'est que les charges ne pèseront pas sur les classes laborieuses et qu'il ne demandera aux impôts de consommation que ce qu'ils peuvent donner. Mais il demandera des ressources à l'alcool.

Peut-être, après la guerre, pourra-t-on imposer la fortune ; mais à l'heure actuelle, il serait impossible d'établir un impôt sur la fortune.

D'autre part, dit-il encore, l'heure n'est pas venue non plus d'augmenter les impôts sur les bénéfices industriels et commerciaux.

Et enfin, avant tout, a dit en terminant M. Ribot, ce qu'il faut, c'est maintenir la confiance dans le pays. Donc, ne faisons rien qui puisse la troubler. Il dit :

Nous sommes à une heure décisive, Messieurs. Le monde entier regarde du côté de

Verdun et la fureur des attaques de nos ennemis devant cette place montre quelle impatience ils ont d'un succès, même éphémère. (Vifs applaudissements.)

L'histoire considérera cette défense de Verdun comme l'une des plus grandes choses qui se soient passées dans notre pays. (Vifs applaudissements.)

Et il est permis de dire aujourd'hui, sans vain optimisme, que nous agissons la fin de cette guerre. Ne faisons rien qui puisse diminuer ni la confiance de nos admirables soldats dans les chefs qui les commandent, ni la confiance du pays. Tâchons de rester calmes comme le pays lui-même. Nous le ferons pour la victoire et aussi pour l'honneur du régime parlementaire. (Vifs applaudissements.)

Après quelques explications de M. Ribot, qui insista pour l'application de l'impôt progressif sur le revenu, le projet de crédits fut voté à l'unanimité moins une voix.

Séance mardi.

AU SÉNAT

Les inventeurs et la Défense nationale

Le Sénat reprend la suite de la discussion du projet de loi relatif aux inventions intéressant la défense nationale. M. Amond se préoccupe de savoir quelles mesures le gouvernement a prises pour assurer à nos inventeurs la prorogation, jusqu'à la fin de l'année qui suivra la paix, d'un délai pour préserver leurs droits à l'étranger, notamment dans les pays alliés ou neutres. M. Painlevé, ministre de l'instruction publique et des inventions, affirme que des négociations sont en cours pour sauvegarder les intérêts des inventeurs français. Il rend hommage à ces inventeurs dont l'activité est si utile à la défense nationale :

387 inventions, constate le ministre, ont été transmises aux services compétents de la Guerre et de la Marine avec avis favorable de la commission des inventions ; sur ce chiffre, 225 inventions sont complètement au point.

La loi est adoptée.

Les orphelins de la guerre

Pour le projet de loi relatif aux pupilles de la nation et aux orphelins de la guerre, M. Monis apporte un contre-projet dont l'article premier est ainsi conçu :

La Nation adopte tous les enfants des généraux, officiers, soldats ou des civils morts pour la patrie et victimes de la guerre de 1914.

Elle assure leur protection et leur assure le soutien matériel et moral nécessaire à leur éducation par les dispositions de la présente loi.

Ces enfants sont dits : « Pupilles de la Nation ».

M. Monis confie aux tribunaux le soin de vérifier si tel ou tel enfant doit être adopté par la Nation ; mention de l'adoption sera faite en marge de l'acte de naissance de l'enfant. Le contre-projet prévoit qu'à égalité de droit les orphelins des héros morts pour la patrie auront la priorité pour les emplois ou fonctions des services publics.

M. Viviani accepte, dans ses grandes lignes, le texte de M. Monis. Les six premiers articles sont adoptés. La suite de la discussion est ajournée. M. Ribot dépose le projet de loi des crédits provisoires pour le deuxième trimestre 1916.

Séance jeudi prochain.

Au Parlement

Les navires détruits devront être remplacés

Sur la proposition de l'amiral Bienaimé, la commission de la marine marchande a adopté le vœu suivant :

« La commission de la marine marchande demande au gouvernement d'affirmer dès maintenant le principe que tout bâtiment de commerce des nations alliées détruit au cours de la guerre par des mines ou des sous-marins ennemis devra être remplacé au moment de la signature de la paix par des navires de même espèce et de valeur au moins égale prélevés sur la flotte commerciale de l'adversaire. »

La défense contre les sous-marins

La sous-commission de la marine de guerre de la Chambre a étudié hier la question de la défense contre les sous-marins. Elle a entendu un certain nombre de députés qui ont fait un voyage d'études sur la côte de Havre à Dunkerque.

La liberté individuelle

Saisi par M. Paul-Meunier de faits relatifs à la violation de la liberté individuelle de citoyens français indemnes de toute incrimination et de toute suspicion, et notamment de l'affaire Haze, le groupe républicain-socialiste décide de demander au gouvernement de prendre toutes mesures propres à mettre fin à des abus aussi graves, et de faire respecter la loi.

Soyez donc aimables !

Jeudi soir, un fonctionnaire du bureau de la censure nous téléphonait ceci :

« Nous vous serions reconnaissants, Monsieur, de ne pas annoncer que le lieutenant-aviateur Guynemer a été blessé. Cette blessure est d'ailleurs fort légère et d'ici trois ou quatre jours le jeune officier pourra rejoindre son poste de combat. Veuillez remarquer que ce n'est pas un ordre que nous vous donnons. C'est une grâce que nous vous demandons et cela pour être agréable au père du lieutenant Guynemer qui estime que les Allemands seraient trop contents d'apprendre que son fils a été blessé au cours du dernier combat qu'il a soutenu contre leurs aviateurs. »

Devant ce désir nous ne pouvions que nous incliner et tous les journaux parisiens firent de même et ne soufflèrent mot de la blessure du lieutenant Guynemer, tous, sauf deux, le Matin et le Petit Parisien, qui publiaient, hier matin, en première page, ce qu'on avait prié leurs confrères de taire.

"L'Œuvre" Extérieure

L'autre cloche

La leçon du voisin

Il est bon quelquefois — sinon souvent — de regarder chez le voisin pour prendre leçon, même pour les choses de sa propre maison. Chez nos excellents voisins de la République helvétique, nous pouvons, en ce moment, prendre leçon en ce qui concerne choses militaires et choses parlementaires.

Un conflit violent a surgi, menaçant de mettre le feu aux poudres ; lutte ardente, coupant de l'incident des colonels : Suisse romande et Suisse alémanique ont apparu comme se heurtant violemment.

Un regard superficiel : lutte entre nos braves amis romands, sous les angoisses du grand drame, devenant peu à peu, en leur révolte et le droit, aussi français que nous, et leurs compatriotes de race germanique, sur lesquels lentement l'Empire allemand a mis sa griffe. Non : le conflit a une origine plus profonde quand on y regarde de plus près.

Le conflit : c'est le heurt violent, éclatant sous le prétexte d'une lutte entre élément français et élément allemand, entre tous les principes de liberté, de démocratie, de parlementarisme et les principes « militaristes ». Oui, cela paraît d'autant plus un conflit franco-germanique que, à travers le monde, dans le grand drame actuel, la République française représente les premiers principes et l'Empire du kaiser les seconds ; mais idées françaises et idées germaniques ne sont que les paravents de deux doctrines violemment opposées et les Suisses ont peur de voir sombrer leurs glorieuses et antiques libertés sous les chaînes du « militarisme ».

Sans doute, par nature, tous les Romands sont du côté des idées françaises ; sans doute, les Allemands sont enclins aux idées germaniques ; mais, même parmi les Alémaniques, ceux qui redoutent pour les destinées des libertés de la libre Helvétie sont du côté parlementaire, du côté français — contre les « colonels », contre l'état-major « militariste ».

Ceux qui ont suivi les complexes rendus des débats du Conseil national helvétique ont pu se rendre compte jusqu'à l'évidence de la vraie cause du conflit : c'est la Suisse éprise de liberté qui se débat contre la mainmise tentée par le « militarisme ». Oui, en Suisse, c'est la lutte des libertés parlementaires — dont la France est le champion — contre la tyrannie « militariste », dont l'Allemagne est le prototype. Il s'agit de savoir si le pouvoir civil — parlementaire — sera au-dessus de la force militaire ou sera domestiqué par une caste militariste. La leçon, nous la prenons sur le fait en Suisse.

Les attaques, elles sont folles ! Avant la guerre, le Parlement, pour la défense nationale, a fait tout son devoir : jamais, quoi qu'en aient dit ses détracteurs, il n'a refusé un seul crédit demandé ; mieux, il a incité le gouvernement à en demander. L'usage qui en a été fait ? Je renvoie aux interpellations développées à la tribune du Sénat par MM. Raymond et Humbert ! On a eu tort toujours de ne pas les écouter.

La guerre déclarée, ce sont les commissions du Parlement — quand, après une trop longue fermeture des salles du Luxembourg et du Palais-Bourbon, les Chambres ont été réunies — ce sont les commissions du Parlement qui, énergiquement, ont pris en mains l'œuvre de défense nationale, de réparation des fautes et des abus, de mise en chantier des armements. Quand le pays connaîtra les rapports des commissions du Parlement, il jugera, comme l'a déclaré à la tribune du Sénat le général Gallieni, que le Parlement a fait grande œuvre de défense nationale. Quand le pays saura tout, il jugera avec raison que ses représentants ont bien mérité de la Patrie et que, si les Chambres n'avaient pas agi comme elles l'ont fait, la nation eût couru, depuis de longs jours, aux pires catastrophes. Le pays jugera, comme on le jour le proclamait M. Deschanel, que le Parlement n'a pas assez « osé ». Lui seul pouvait faire justice des fautes couvertes par de fâcheuses camaraderies !

L'Histoire dira quel malheur, pour la France, aura été, à la suite d'un malencontreux décret d'août 1914, d'avoir mis la maison à l'envers, d'avoir renoncé aux règles constitutionnelles. La Constitution, c'est le Parlement représentant le suffrage universel, seul souverain, dirigeant le Pouvoir exécutif et le Pouvoir exécutif ayant haute main sur l'armée.

Résultat : toutes les fautes, en cette guerre, toutes les erreurs, ont été commises en dehors du Parlement — sinon contre lui.



Un Parlementaire

L'évolution de la Politique bulgare

Nulle part, plus anxieusement qu'à Sofia, n'est attendue la décision de la bataille de Verdun et les commentaires de la presse officieuse bulgare sont à cet égard, depuis quelques jours, tout à fait significatifs. Le désarroi y perce à chaque mot sous la plus vile arrogance. On sent que les cercles officiels bulgares sont partagés entre le désir de croire quand même en la toute-puissance allemande, parce qu'ils savent quelle punition les attend si l'Entente triomphe, et la préoccupation d'amorcer dès à présent la manœuvre habile, la félonie nouvelle qu'ils escomptent devoir les préserver du châtiement si les circonstances venaient à déjouer leurs calculs.

Jamais il n'a été plus nécessaire de suivre de près les développements de la politique bulgare dont l'évolution — perceptible de plus en plus nettement, à mille petits incidents significatifs — nous ménage peut-être de prochaines surprises. Rapprochée des étranges déclarations faites il y a quelques jours devant le Sobranié par M. Radostavoff, l'attitude des chefs des grands partis politiques, en particulier celle de MM. Danef, Guéchoff et Malinoff — qui déclarent soutenir le gouvernement par devoir d'union sacrée, mais ne lui ménagent pas les reproches, qui ont refusé d'entrer dans un cabinet Radostavoff remanié, mais assistent à titre officieux à tous les conseils importants, — est un indice certain que le roi Ferdinand et ses conseillers veulent se préparer une porte de sortie.

La réserve énigmatique où s'est enfermé depuis quelques semaines M. Malinoff, chef de cet ancien parti russophile sur qui comptait la Russie pour amener la Bulgarie à l'Entente et que la victoire a si ardemment rallié à M. Radostavoff, est de toute évidence une tactique concertée entre le souverain et son ancien ministre. Dans cette hypothèse, dont la réalité apparaît certaine aux cercles politiques roumains, M. Malinoff serait chargé, au cas où les affaires de l'Allemagne viendraient à se gâter, de négocier la réconciliation de la Bulgarie avec la Russie, de la faire rentrer par une trahison dans cette famille slave d'où elle est sortie par une félonie.

Jusqu'à ce que les prochains événements militaires aient permis de discerner de quel côté penchera la victoire, attendons-nous, en tout cas, à voir la Bulgarie se tenir coite et ne prétendre que le minimum de confiance aux dépêches annonçant de menaçantes concentrations de troupes bulgares vers la frontière roumaine, sur le front de Macédoine ou en Albanie. En ce moment la Bulgarie ne pense qu'à une chose : s'arranger pour conserver coûte que coûte ce qu'elle a volé à la Serbie et tâcher de sortir de la mêlée européenne le plus vite et le mieux possible.

Elle a obtenu tout ce qu'elle voulait, et, quoi qu'il arrive maintenant, elle n'a plus rien à gagner, mais tout à perdre. Si ses complices de Berlin et de Vienne sont finalement vainqueurs, elle n'a plus rien à attendre d'eux que des difficultés, car ceux qui mènent la Bulgarie sont trop fins pour ne pas savoir qu'une Austro-Allemagne complètement victorieuse n'admettrait pas l'existence d'une Grande Bulgarie in-

dépendante, qui lui barrerait la route de Salonique et qui se tournerait contre elle dès que son intérêt l'y pousserait, avec autant de désinvolture qu'elle a trahi pour la servir ses anciens bienfaiteurs. S'ils pêchent par la droiture et le cœur, Ferdinand et ses conseillers ne manquent pas d'intelligence, et ceux-là se tromperaient étrangement qui croiraient que le tsar de Sofia consentirait à n'être qu'un petit prince vassal de Berlin. La canaillerie de ce Co-bourg a de plus hautes ambitions.

D'autre part, si les empires germaniques sont vaincus, la Bulgarie ne voit aucune nécessité d'être entraînée dans leur désastre. Elle ne voit que son intérêt et n'agira que selon son intérêt. Avant même que le sort des armes n'ait décidé, elle esquisse une habile retraite et se sépare peu à peu, tout doucement, de ceux dont elle pressent que l'utilité, pour elle, est finie. C'est ainsi qu'il faut interpréter l'arrêt des opérations bulgares en Albanie, le refus de coopérer avec ses alliés sur le front russe ou français, le refroidissement des relations de Sofia avec Constantinople, la séparation établie en Macédoine entre les troupes bulgares et austro-allemandes. Il y a déjà une félonie, qui n'est jusqu'ici qu'une simple mesure de prudence diplomatique, et il suffirait d'une victoire allemande décisive pour que l'union se relâsse complètement... Ce sera une grave fissure si Verdun est un échec allemand. Elle s'agrandira rapidement, si les progrès russes s'accroissent en Asie-Mineure et si l'Austro-Allemagne en est réduite à la défensive.

L'évolution est commencée. Elle sera plus ou moins lente, elle s'interrompra même en apparence parfois, elle pourra être brisée avant l'heure par une offensive des Alliés de Salonique qui obligerait la Bulgarie à défendre son existence par les armes alors qu'elle préférerait essayer de conserver ses conquêtes par la diplomatie et se faire pardonner l'assassinat de la Serbie par celui de la Turquie, par exemple. Mais elle sera poursuivie avec autant d'obstination que d'habileté. Il est aussi sûr, si elle en a le temps, que la Bulgarie trahira ses alliés dès qu'elle croira le geste profitable pour elle qu'il était sûr, il y a un an, — lorsque j'annonçais à jour fixe son agression contre la Serbie — qu'elle s'unirait à l'Austro-Allemagne.

Henri Pozzi

Une bonne et un chirurgien

On a reproché à la France — et l'on a eu parfaitement raison — de n'avoir pas fait assez de publicité chez les neutres. Mais comme nous ne savons pas faire les choses à demi, voici que, maintenant, nous nous mettons à en faire un peu trop !

Les deux annonces ci-dessous ont paru, à la suite l'une de l'autre, dans la Gazette de Lausanne :

OFFRES DE PLACES

Ménage de deux personnes partant pour la France chrétienne

Bonne à tout faire

aimant les enfants. On exige des références de premier ordre de familles du pays. S'adresser concierge, maison Manuel, à Lausanne.

Une grande ambulance de la Croix-Rouge, à Valence (Drôme), demande un

Chirurgien-chef

pour le 1^{er} janvier prochain. S'adresser à M. Th. Dufresne, Corratierie 21, Genève.

Et voilà ! Vous vous doutez de la tête qu'ont dû faire les lecteurs de la Gazette de Lausanne en voyant qu'en France nous en sommes réduits à chercher à l'étranger le chirurgien-chef d'un grand hôpital par le moyen des petites annonces d'un journal, tout comme on cherche une domestique.

L'« Œuvre » militaire

Les automobilistes militaires

Quelques-uns d'entre eux, au début de la guerre, encombraient les villes de l'arrière du bruit de leur échappement libre, de la vitesse de leurs 40 chevaux et de leurs uniformes élégants. Et, comme ils portaient sur la manche un grand A brodé de laine rouge, on les appela les « Ambusqués... » Aujourd'hui, à part quelques malades ou quelques vieux qui conduisent, non plus des forpedos flamboyants, mais d'humbles taxis peints en gris-pauvre, les ambusqués ont disparu de l'arrière. Si certains d'entre eux mènent encore des 40 HP, c'est dans les régions fréquentées non plus par les belles dames, mais par les marmites — les vraies ! — Quant aux autres, enfouis dans l'anonymat de quelque section de T. M. ou de T. P., ils manient le « macaron » trépidant d'un lourd camion automobile, et ça n'a plus aucun rapport, même lointain, avec les balades joyeuses sur les belles routes de France, avant la guerre ! Ils vivent sur leur siège ; ils y mangent, ils y dorment, pendant les courts répités donnés par les changements et les déchargements, et ils représentent un des multiples et indispensables rouages par quoi s'alimente en munitions et en vivres notre héroïque armée.

Du côté de Verdun, les sections automobiles ont fait merveille. Les hommes ont fourni des trente-six et quarante heures de travail consécutif, suivies de courtes poses de trois à quatre heures. A deux sur le siège, les conducteurs se relaient ; l'un dort tandis que l'autre conduit, et, de temps à autre, les convois sont repérés par les hiboux boches, et alors les obus pleuvent, entremêlés de fléchettes, cette grêle d'acier que la guerre prodigue en toute saison... Les hommes à l'A de laine rouge triment, peinent et en voient de dures... N'empêche que pour le grand public — tant les légendes sont tenaces — ce sont toujours des ambusqués !

C'est pour ces méconnus que l'Œuvre intercède aujourd'hui. Pour eux, pour leurs gradés, pour leurs officiers. Les décorations, les récompenses, c'est rare dans le corps des automobilistes militaires. On les oublie ; on oublie ce qu'ils ont fait, ce qu'ils font chaque jour et chaque nuit. Un peu de galon, un peu de ruban pour ces oubliés ; beaucoup d'entre eux en sont dignes.

Mortimer-Mégrez

Réponses

J. C. — Vous pouvez demander à être rapproché de votre domicile. Cette demande est confirmée aux règlements.

Un Français de la Havane. — Il est conforme à la loi que les hommes visités par nos consuls à l'étranger sont revisités par la commission de réforme, à leur rentrée en France.

A. L. — Oui. Georges, 7570. — 1^o Oui. Ministre, par la voie hiérarchique ; 2^o non.

M. G., 793. — Vous ne passerez la visite que quarante jours avant l'expiration du congé. 2^o Vous serez convoqué par le recouvrement de votre domicile.

Biarmes. — Faites-vous inscrire au peloton d'élèves G. O. R.

L. M. 16. — Oui, si votre maladie est imputable au service.

L. G., 1908. — Un an.

Ivon. — Un insigne commémoratif est à l'étude.

Ranbach. — Pour être nommé interprète, il faut appartenir au service armé. Vous n'avez droit à la haute-paye que si vous l'avez acquise par vos services antérieurs à la mobilisation. En principe, rien ne s'oppose à un changement d'emploi, mais ce n'est pas un droit.

A. D. — Il n'y a pas de session en ce moment.

FEUILLETON DE L'« ŒUVRE » du samedi 18 mars 1916

13

Les Mystères de Corneville

ou L'ESPION MALGRÉ LUI

Roman inédit

PAR

JEAN DRAULT

PREMIÈRE PARTIE

LES SECRETS DU DEUXIÈME BUREAU

I

OU L'ON VOIT APPARAÎTRE MONSIEUR BOUILLON, FEUILLETONISTE

— A supposer que ce milliard existe, l'administration ne le savait pas ! Les internés ne le savent certainement pas non plus !

— Ils le sauront indubitablement ! L'Allemand, du reste, est un romantique de naissance qui ne peut pas voir un souterrain sans croire qu'il s'est passé dedans des drames extraordinaires et qu'un trésor y est enterré. En outre, leur vieillardisme de pillards leur a donné le flair de l'or... — Les soupçonneriez-vous de sentir l'or caché, comme les cochons sentent la truffe ?

— Absolument !... Chez nous, de simples « sourciers », à l'aide d'une baguette de coudrier, trouvent l'eau de source cachée et les gisements de métaux souterrains. Les Boches ont érigé chez eux ces données magnétiques en science pratique. Il paraît qu'à Liège, le 5 août dernier, des sections de cambrioleurs scientifiques de l'armée boche ont sondé les murs et les planchers de certaines maisons pour découvrir des cachettes... Admirez, mais redoutez cette préoccupation primordiale de l'Allemand, soit au front, soit à l'arrière !

— Je l'admets ! Mais alors, votre baron de Kuppenschwein a dû, très vite, découvrir le vieux milliard des sires de Bouillon ! Et le château est vidé de son or, — si tant est que cet or ait existé ! — On cherche souvent longtemps avant de trouver. Les souterrains sont immenses. Et, s'il avait trouvé le trésor de mes ancêtres, ce Boche m'aurait vendu ces vieilles ruines au prix que je lui en ai offert !

— Il avait peut-être besoin de rester dans le pays aux fins d'espionnage !

— Il pouvait espionner tout aussi bien dans un château voisin qu'il aurait acheté moins cher que le vieux manoir. Et il aurait réalisé un de ces bénéfices auxquels un Boche renonce moins qu'un autre. Des châteaux, il en pleut, dans ce pays-là !

— A qui le dites-vous !... On en aménage un, non loin de Corneville, pour y loger les premiers officiers allemands pris à Nomény, il y a quatre jours. Au fait ! en admettant votre invraisemblable histoire d'un milliard en or... — Et probablement plus... — caché dans votre manoir...

qu'est-ce que vous voulez que j'y fasse ?

— Surveiller ce château.

— Je ne surveille que les espions.

— Il y a quatre cents Boches au camp de concentration de Corneville ; ça fait bien trois cents quatre-vingt-dix-neuf espions et demi !

— Vous me clouez !

— Et ce n'est pas fini ! Vous pourriez commencer par demander qu'on place le camp de concentration autre part et qu'on évacue ces Boches un peu plus loin. Je me chargerais volontiers d'exécuter les fouilles à mes frais, au besoin sous le contrôle de l'administration.

— Au cas improbable où vous seriez autorisé à exécuter des fouilles dans un domaine sous séquestre, quel besoin d'évacuer les Boches internés dans ce domaine ?

— Je n'ai jamais cherché de trésor de ma vie ; mais je n'aimerais pas ouvrir un simple coffre-fort avec du monde dans mon dos !...

— Impossible, en tout cas, de faire évacuer un camp institué administrativement !

— Pourquoi ?

— Les quatre cents Austro-Boches internés ne sont pas tous riches, mais ils comportent certainement un tant pour cent de gens aisés qui constituent une augmentation inespérée de clientèle pour le commerce local. Un traité a déjà été passé pour la nourriture, l'entretien des internés, avec un ou des hôteliers de Corneville. Si vous rompez le traité..., procès ou indemnité ! Si vous arrachez les bénéfices escomptés aux commerçants locaux..., clameurs de désolation, intervention du député, fureur du ministre embêté par le député, inter-

pellation à la Chambre, fureur des journalistes parlementaires gratifiés d'une séance ardue, longue, fertile en incidents, à la place d'une petite séance à la papa, anodine et sans importance sur une question de défense nationale. Voulez-vous que je vous dise ? vous me rappelez Louis XVI à la veille de 89, jouant avec le feu !... Vous manipulez la question électorale comme un enfant un fusil chargé !...

— Il vaut donc mieux qu'un milliard en or risqué d'être perdu, volé par les Austro-Boches lâchés en liberté dans le vieux château de mes pères ? fit M. Bouillon, avec une certaine amertume.

— Oui ! cela vaut mieux. Mais comment voulez-vous que ces gens trouvent, volent et transportent un milliard en or ?

— Ils sont tellement organisés ! Ils ont tant de complicités cachées ! L'espionnage boche déciderait de faire voler les tours de Notre-Dame qu'il y arriverait !

— A condition de faire vite, alors ?... Ce qu'il y a de curieux, c'est que vous êtes arrivé à me faire parler de ce milliard comme si j'étais convaincu qu'il existe... Habitude d'intéresser le lecteur à des drames imaginaires !

— Monsieur ! fit M. Bouillon, un peu vexé, le château étant sous séquestre et ce séquestre étant conservatoire, selon un mot historique déjà classé, supposez, la guerre finie, le baron von Kuppenschwein récupérant ce manoir et les journaux vous annonçant, trois mois après, qu'un trésor formidable a été découvert par ce Boche, dans son domaine, ne sentiriez-vous pas poindre en votre âme ces remords cruels qu'éprouva

saint Thomas et que, chaque année, commémorent les chants liturgiques de l'Eglise ?

— Evidemment !... Tout ce que je peux faire, pour que vous ne partiez pas d'ici trop désolé, Pénisson vous ayant recommandé à ma sollicitude, et pour parer aux remords hypothétiques qui peuvent m'envahir... après la guerre, c'est de vous promettre que j'étudierai la question... C'est peu... — C'est beaucoup... du moment que ce n'est pas un ministre qui émet cette formule... Et je vous quitte satisfait, m'excusant de vous avoir pris un peu de ce temps consacré à la lutte contre les espions !...

M. Bouillon se leva, salua le commandant Fontan qui le reconduisit jusqu'à la porte.

Là, l'officier écouta les pas du célèbre feuilletoniste qui s'éloignaient dans l'escalier. Quand la porte de la rue se fut refermée avec bruit, il cria : — Radingois !

— Mon commandant ? répondit le vieux planton à barbe blanche qui apparut sur le seuil du bureau de l'officier, et salua militairement.

— Ferme la porte et viens, que nous causions !

II

RADINGOIS ET BERLINGOT

— Tu as entendu la conversation que j'ai eue avec ce toqué ? demanda le commandant à son vieux planton au nez rouge, à la barbe blanche et aux mains noueuses et énormes.

(La suite à demain.)

DERNIÈRES NOUVELLES

Les idées qui passent..

L'EFFORT ITALIEN

On n'a peut-être pas exactement compris, sinon dans la presse, du moins dans l'opinion publique, le sens précis des débats qui se déroulent actuellement à la Chambre italienne. On se tromperait beaucoup si l'on voyait dans la campagne engagée à Montecitorio contre MM. Salandra et Sonnino une recrudescence d'énergie de la part des neutralistes et des germanophiles d'Italie. Ce sont, au contraire, les interventionnistes les plus acharnés du Parlement qui reprochent au gouvernement romain de n'avoir pas lié assez étroitement partie avec les Alliés, et d'avoir, pendant de longs mois, soutenu une guerre trop particulière, trop en dehors d'un plan général, trop distante des efforts communs de la France, de l'Angleterre et de la Russie.

Il semble, dès aujourd'hui, que le ministère Salandra sortira victorieux de cette épreuve. Le malentendu qui avait surgi entre certains éléments de sa majorité et lui-même paraît maintenant écarté. Les déclarations du député Canepa et la bonne volonté du chef des réformistes, M. Bissolati, ont mis fin à un malaise qui commençait à être pénible. L'Italie a retrouvé toute son homogénéité politique, et les pêcheurs en eau trouble en auront été pour leurs frais.

On nous annonçait déjà, hier matin, une visite prochaine de M. Salandra et de M. Sonnino à Paris. Un autre événement, immédiat celui-là, marquera d'une manière irrécusable l'union absolue de l'Italie avec ses alliés : le général Cadorna, commandant en chef des armées italiennes, sera lundi notre hôte, et il est permis de penser que son voyage se rattache à l'organisation d'opérations militaires d'importance considérable sinon décisive.

Il ne fait pas de doute que la population parisienne accueillera avec la plus chaleureuse sympathie le chef éminent qui a su, dans des conditions extrêmement difficiles, porter la guerre en territoire ennemi et l'y maintenir sans défaillance. Les acclamations qui lui sont réservées lui montreront, lundi, que la France a compris toute la valeur et tout le résultat de sa brillante tactique.

C. O.

CONDAMNATION d'un journaliste suisse

Bon poids, large mesure

On télégraphie de Berne que, devant le tribunal militaire de la troisième division (Berne), a comparu le rédacteur du *Peit Jurasien*, de Moutiers, M. Léon Froidevaux, sous l'accusation d'avoir publié divers articles attaquant la direction de l'armée et d'avoir prétendu que les soldats de la Suisse romande postés à la frontière germano-suisse n'avaient pas de cartouches dans leurs fusils au moment du jugement de Zurich.

L'accusé déclare qu'il ne reconnaît pas la compétence du tribunal militaire de la troisième division et il demande à être jugé par le tribunal militaire de la Suisse romande ; après une courte délibération, le tribunal écarte cette requête.

Le grand juge procède à l'interrogatoire de l'accusé, mais M. Froidevaux refuse de répondre.

M. Froidevaux est déclaré coupable et condamné, conformément au réquisitoire de l'accusation, « pour trahison et diffamation » à treize mois de réclusion, cinq ans de privation de ses droits civiques et aux frais.

Une demande du défenseur tendant à accorder à M. Froidevaux un délai de trois jours pour régler ses affaires particulières est rejetée. M. Froidevaux est immédiatement incarcéré.

La justice militaire suisse ayant épuisé jusqu'à ses dernières réserves d'indulgence pour les colonels Egli et von Wattenwyl, le journaliste romand n'a connu que ses sévérités. Ce jugement émeut profondément la Suisse française.

L'usine Poutiloff sous séquestre

Pétrograd, 17 mars. — Le gouvernement a ordonné la mise sous séquestre de l'usine Poutiloff, qui travaille pour la défense nationale. L'ancien conseil d'administration est relevé de ses fonctions et le général Kryloff est nommé président du nouveau conseil d'administration qui comprend des représentants de banques françaises.

Espionnage allemand EN SUISSE

Berne, 17 mars. — Le tribunal militaire de la 3^e division a condamné deux sujets allemands qui faisaient le service des renseignements au profit de puissances étrangères : l'un à deux mois de prison, 100 francs d'amende, et aux frais ; l'autre à deux mois de prison, un an d'expulsion du territoire de la Confédération et aux frais.

LE COLONEL VASSITCH EN FRANCE

Marseille, 17 mars. — Le colonel Vassitch, l'héroïque défenseur de Monastir, est arrivé cet après-midi par le *Sydney*, venant de Salonique. Il a été salué à bord, au nom du gouvernement de la République, par M. Schrameck, préfet des Bouches-du-Rhône.

LE TORPILLAGE DU "TUBANTIA"

L'impression en Hollande

Rotterdam, 17 mars. — Les renseignements recueillis corroborent l'opinion d'un torpillage intentionnel et prémédité. Un maletot du *Tubantia*, qui était de garde, a vu une torpille s'approcher du paquebot ; elle a frappé le navire par le milieu, à environ trois mètres sous la ligne de flottaison, provoquant une violente explosion et ouvrant une brèche énorme où l'eau s'engouffra.

Les circonstances du torpillage sont telles qu'à l'heure où il s'est produit et dans cette partie de la mer du Nord, il était impossible que le navire rencontré fût un autre que le *Tubantia*, qui portait d'ailleurs des marques non équivoques de sa nationalité. Une erreur était donc impossible et la préméditation semble nettement établie.

Cette opinion est reflétée par le *Nieuwe Rotterdamse Courant*, qui qualifie l'acte de criminel, quelles que soient les circonstances. « Il importe peu, dit-il, que le navire ait coulé par suite d'une mine ou par suite d'un torpillage ; il n'y a qu'une différence, c'est celle qui existe dans le code pénal entre l'intention et l'intention conditionnelle. »

« Nous ne trouvons pas de termes pour qualifier ce crime. Aucune excuse ne peut être acceptable. Si l'on vient prétendre que le commandant du sous-marin a commis une erreur, notre gouvernement doit exiger que la marine allemande adopte enfin une conduite qui empêche le retour d'erreurs pareilles. »

Le *Vaterland* déclare que si c'est un sous-marin allemand qui est responsable de la perte du *Tubantia*, l'Allemagne ne devra s'en prendre qu'à elle-même si ses procédés provoquent des conflits avec les neutres.

Pertes et sauvetage

La Haye, 17 mars. — Suivant des informations reçues au ministère de la marine, 377 personnes échappées au naufrage du *Tubantia* auraient été débarquées en Hollande.

Bien que les listes de la compagnie donnent le chiffre de 388 personnes à bord, on espère qu'elles sont erronées.

Un remorqueur a débarqué, à Flessingue, 22 naufragés, dont certains prétendent qu'il y aurait deux ou trois noyés.

Les autres disent qu'un ou deux canots auraient chaviré. On attend un canot de sauvetage avec d'autres naufragés. La cargaison et le courrier sont totalement perdus.

Coincidence étrange

Ymuiden, 17 mars. — On annonce que la sœur de l'officier qui commandait le sous-marin allemand qu'on a aperçu dans la mer du Nord se trouvait à bord du *Tubantia*.

C'est bien un torpillage

La Haye, 17 mars. — Le ministre de la marine déclare officiellement que les dépositions sous serment du premier et du quatrième officiers et de l'homme de quart ont établi que le *Tubantia* a été coulé par une torpille, car le sillage produit par cet engin a été clairement aperçu par ces témoins.

Le général Gallieni à Versailles

Le général Gallieni, ancien ministre de la guerre, est actuellement à l'hôtel des Réservoirs, à Versailles, où le président de la République est allé lui faire visite.

Il sera opéré prochainement à l'hôpital de la rue Maurepas par le docteur Luis, assisté du docteur Marion.

LE GÉNÉRAL CADORNA A PARIS

Le général Cadorna, généralissime de l'armée italienne, arrivera lundi prochain à Paris. Ce voyage du commandant en chef des armées de Victor-Emmanuel III, qui accomplissent avec tant d'opiniâtreté une tâche extrêmement difficile, emprunte aux circonstances actuelles une grande importance. Il marque le caractère de plus en plus intime de la collaboration franco-italienne et la volonté que l'on a, de part et d'autre, de lier de plus en plus les opérations militaires qui se développent sur le front français et le front italien.

TROIS ÉCHECS AUTRICHIENS

Communiqué Italien

Rome, 17 mars. — Dans la nuit du 16 mars, des détachements d'infanterie ennemie, appuyés par de l'artillerie, ont essayé d'attaquer nos positions, sud-est de Roveto et dans la vallée de Sugana. Ils ont été repoussés par le feu de nos tireurs et par quelques tirs d'artillerie.

Dans la zone de Tofana, malgré les conditions atmosphériques défavorables, nous avons occupé une position du Corcola-Negra, entre le premier et le deuxième sommet du massif, à 2,588 mètres de hauteur ; une tentative d'enveloppement de la part de l'ennemi a été immédiatement repoussée.

Une de nos fractions a fait irruption par surprise dans une tranchée à l'est de Peteano (monte San Michele) et s'est emparée de fusils et de munitions.

Signé : CADORNA.

Namahatun pris par les Russes

Communiqué russe

Pétrograd, 17 mars. — Front du Caucase. — Après un combat à 90 verstes à l'ouest d'Erzeroum, nous avons occupé la ville de Namahatun et pris, au cours de cette opération, cinq canons-mitrailleuses et un convoi.

Nous avons fait prisonniers 44 officiers et 770 askeris.

Au Parlement allemand

Deux graves problèmes

Genève, 17 mars. — Les dépêches de Berlin annoncent que la réunion du Parlement est saluée avec satisfaction dans tous les milieux, parce qu'on espère qu'elle coopérera à la solution des deux plus graves problèmes qui se posent en ce moment : le projet de nouveaux impôts et la question de la guerre sous-marine.

La *Germania* (centre catholique) déclare que, quoique tout Allemand ait le devoir de soutenir les projets gouvernementaux, on ne doit pas se laisser enlever la liberté de discuter ouvertement la vie économique de l'Allemagne peut supporter de nouveaux impôts. Alors seulement on pourra les accepter.

Le *Vorwärts* (socialiste) écrit que la lutte pour les nouveaux impôts ne sera pas éparpillée au Reichstag ; elle ne sera que le prélude modeste d'une plus grande lutte lors du débat sur la couverture des dépenses de guerre.

Au sujet de la guerre sous-marine, mais sans traiter directement la question, la *Gazette de la Croix* (organe de la noblesse protestante de Prusse) déclare que de bonnes relations avec des puissances étant indispensables à l'Allemagne pour continuer la lutte pour l'existence, on ne doit pas laisser le hasard provoquer une rupture. Ce langage trahit l'appréhension d'une rupture avec l'Amérique et le désir de l'éviter ; il est nouveau de la part de ce journal s'étant prononcé en toute occasion non seulement pour la manière forte, mais pour la manière la plus forte.

La retraite de Tirpitz

Les dépêches de Berne exposent que la retraite de l'amiral Tirpitz divise les journaux d'Allemagne en deux groupes, ou, pour mieux dire, en deux camps ennemis : la conservation régnait dans l'un, la satisfaction dans l'autre.

Le premier est celui des pangermanistes, partisans de la guerre sous-marine implacable, dont ils réclament la continuation, quoi qu'il arrive. Le second est celui des circonspectes qui estiment que les profits de cette guerre ne contrebalancent pas l'entrée en action d'un nouvel adversaire aussi redoutable que les Etats-Unis. Ainsi donc, la presse allemande n'avoue pas que la retraite de l'amiral est une concession aux Etats-Unis et l'annonce d'une atténuation de la guerre sous-marine, mais il est clair qu'elle le croit.

Telle est aussi l'opinion de la plupart des journaux suisses. L'un d'eux, les *Nachrichten*, entrevoit même que l'éloignement de l'amiral est une victoire de M. de Bethmann-Hollweg et que la politique de conciliation va l'emporter sur la politique de la rudesse intrinsèque ; le nouveau ministre de la marine, l'amiral von Capelle, serait l'homme du chancelier.

Mais en regard de ces commentaires des journaux allemands et suisses, nous avons d'abord un communiqué allemand qui déclare que la guerre sous-marine sera poursuivie sans changement, et nous avons ensuite le torpillage du *Tubantia*, nouvel acte de barbarie dont on ne saurait encore dire s'il est l'indice de Tirpitz ou le salut de bienvenue de Capelle.

La mort du lieutenant-colonel Driant est confirmée

La mort du lieutenant-colonel Driant, député de Nancy, qui avait disparu le premier jour des combats devant Verdun, ne paraît malheureusement plus douteuse ; le lieutenant-colonel Driant est tombé glorieusement dans le bois des Caures, à la tête de ses chasseurs. D'après une information de source allemande, il aurait été tué par une grenade et reposerait au nord de Verdun, près de Beaumont. Un officier supérieur allemand aurait visité sa tombe.

Les conférences des Alliés

Londres, 17 mars. — Le *Daily News* croit savoir que sir Lloyd George et probablement aussi sir Edward Grey représenteront l'Angleterre à la conférence des Alliés, qui se tiendra prochainement à Rome.

A la conférence sur la politique économique des Alliés, qui se tiendra à Paris, l'Angleterre sera représentée par M. Bonar Law.

Toilette intime
GYRALDOSE
SUPPRIME PERTES et TOUS MALaises
Communication à l'ACADEMIE DE MEDICINE
Laborat. de l'URODONAL, 24, R. de Valenciennes, Paris.
Bouteille (1^{re} & 2^e) : les 5 : 1750 ; Etranger 4/50 ; les 5 : 21 fr.

L'offensive italienne

M. le lieutenant-colonel Roussel (*Liberté*) en apprécie comme suit l'opportunité efficace :

En reprenant dans le Carso une vigoureuse offensive, d'ailleurs couronnée de succès appréciables nos amis italiens paralysent le « brillant second », lequel, en ce moment, paraît être partout assez ramassé sur lui-même. Les Allemands en sont donc réduits à leurs seules ressources, qui, visiblement, commencent à baisser.

Les embarras du grand Etat-major allemand

De M. Albert Milhaud (*Rappel*) :

Les embarras du grand état-major de Berlin, signalés ici depuis près de deux mois, apparaissent désormais en pleine lumière. La démission de von Tirpitz les souligne. La guerre sous-marine ne tendant pas ce que l'on attendait, le nouveau ministre est-il disposé à donner le signal du départ à la flotte de haute mer ? Après le coup qui menaçait Paris, est-ce le coup qui menacerait Londres ou Pétrograd ? Le canal de Kiel permet la navette à la flotte ennemie. Va-t-elle, par une entreprise prochaine, détourner l'attention de la ligne du front français ? On ne sait.

Changement de ministres

Des Débats :

Le pays, avec son robuste bon sens et son indéfectible confiance dans l'issue de la guerre, n'attache pas plus d'importance qu'il ne convient aux mutations qui s'opèrent dans le personnel gouvernemental ; il sait que la même volonté d'atteindre le même but anime tous ceux qui assument le fardeau du ministère mais il n'ignore pas non plus que les à-coups causent toujours pour le moins une perte de temps, et que le temps perdu recule d'autant l'heure béni de la victoire finale.

L'Accabrisme

Le mot est nouveau. M. Berthoulet (*Liberté*) qui le lance, caractérise ainsi l'état d'esprit de ceux qu'il appelle « les spécialistes du scandale parlementaire » :

L'incident en lui-même n'a d'autre importance que d'être repusé. Il ne saurait avoir de répercussion appréciable sur le pays et encore moins sur le poilu. Celui-ci se contentera de dire : « Quels marteaux ! » Et, sûr de lui-même comme des chefs qui animent à Verdun sa tenue splendide, il pensera avec ce caporal Ange B... qui nous écrivait hier de Douaumont, que les pessimistes de l'arrière devraient bien aller faire un petit tour par là-bas...

Le Temps, appréciant la fameuse lettre que M. Accabray a adressée en novembre dernier au président du Conseil, la définit ainsi (tout en reconnaissant l'entière bonne foi de M. Accabray) :

Pour ceux auxquels il a été donné de lire ce papier, il laisse l'impression déconcertante d'un exposé hérissé de points, de contre-points, de tirets, sous-tirets, alignés, paragraphés, où les théories les plus admissibles voisinent avec les doctrines les plus discutables.

M. Pierre Renaudel (*Humanité*) ne se prononce pas, ou plutôt se prononce à la normale :

Nous ne disons pas que le Parlement ne doive être prudent dans les matières que voulait traiter M. Accabray. Mais c'est à lui et à lui seul, qu'il appartient de limiter sa discussion. C'est le régime lui-même qui serait atteint s'il en était autrement.

Les embusqués

M. Louis Barthou traite aujourd'hui dans les *Annales* la question des embusqués :

J'ai l'honneur de ceux qui se débent à leur levain. J'ai surtout le mépris de ceux qui les y aident. Ces lâchetés et ces défaillances me soulèvent le cœur. Mais la justice et la prudence interdisent de voir des embusqués partout. Avant de se prononcer et de juger et de condamner, il faut se renseigner, être bien sûr, ne pas frapper à tort et à côté.

Ceci posé, M. Barthou démontre, par un exemple topique, qu'il ne faut pas voir des embusqués partout, et que nombre d'hommes employés loin du front rendent à ce front (ou quelques-uns d'entre eux voudraient être) les plus éminents services :

Au Maroc, tous les officiers voulaient rejoindre. Le général Lyauté, dont le sens pratique n'exclut pas la fantaisie, et qui ne s'interdit pas d'être un artiste parce qu'il est un grand administrateur, a eu une façon originale de les retenir. « Tenez, leur a-t-il dit, en les entraînant vers son piano, regardez cet instrument. Voici le clavier avec ses touches blanches et noires. Ça brille, ça fait du bruit, et, j'en conviens, c'est là-dessus que l'on tape ! Mais voyez, derrière et dedans, ces marteaux feutrés, ces fils de laiton, cet enchevêtrement, ce mécanisme compliqué ! Il faut que tout cela marche pour que le clavier résonne ; il faut des ouvriers pour construire, pour surveiller, pour entretenir, pour réparer. Sans eux, plus de mouvements, plus de sons, plus de notes, plus de musique. A la guerre, c'est la même chose. L'arrière alimente, entretient, répare le front. Un capitaine d'habillement et un chef de gare régulatrice ont leur utilité, égale à celle des soldats qui se battent. Ici, nous défendons la France, comme nos camarades de France ; autrement, mais pas moins. Avez-vous compris ?... »

S'il y a des embusqués malgré eux, il en est aussi, hélas ! qui le sont malgré les autres. A ceux-là, qui ne sont pas intéressés, le *Poilu*, journal des tranchées, « le seul irrégulier qui n'ait pas de collaborateurs académiciens », consacre une charmante ballade dont voici la première strophe :

Déambulant, rieur, badin,
Édifiant jusqu'à l'impudence,
Il étale, ce muscadin,

Sa martiale outrecuidance.
Verbeux, tranchant, plein d'arrogance,
Il se prend pour un paladin.
— Salut à toi, embuscadin,
Au flanc premier lineur de France.

Coquetterie féminine

Même dans les circonstances les plus tragiques, la coquetterie féminine ne perd pas ses droits. Le *Cri de Paris* nous donne d'amusants détails sur les précautions qu'on s'efforce de prendre les Parisiennes en cas d'alerte. (Il est vraisemblable que lorsque les dames de Carlsruhe ont été surprises par l'arrivée nocturne d'une escadrille d'avions français, le désordre de leur costume dut être d'une inélagance formellement boche.)

On demandait à une Parisienne quelles précautions elle prenait contre les zeppelins. Elle répondit :

— Je couche avec une chemise de jour. Les modistes et les couturières ont poussé plus loin la préoccupation de coquetterie pour les cas d'alerte nocturne. Elles ont inventé un grand manteau ample appelé « garde à vous », qui est facile d'enfiler au premier son du clairon des pompiers.

Les cheveux peuvent être en désordre pendant la nuit, ou chargés de bigoudis, d'épingles, de papillotes. Il fallait cacher ces secrets de toilette. Nos modistes y ont pourvu. Elles ont créé des bonnets très gracieux qui enveloppent toute la tête et qu'on ajuste avec un seul bouton, caché par un gros nœud de rubans.

Chaque femme, ainsi coiffée à l'air de son visage, n'a plus rien à redouter des rencontres sur l'escalier ou des raouts inopinés dans la loge du concierge.

PLACE NETTE

Londres, 17 mars. — Un certain nombre de membres du Stock-Exchange, naturalisés originaires des pays ennemis, ont reçu du Comité du Stock-Exchange un avis les informant qu'ils ne seraient pas réélus cette année.

LES SPECTACLES

La charmante cantatrice Jane Henricquez fera à rentrée à l'Opéra, dimanche en matinée, dans le rôle de Marguerite de *Faust* (2^e acte).

Cet après-midi :
COMEDIE-FRANÇAISE. — 1 h. 30. — Horace ; le Barbier de Séville.
Ge soir :

COMEDIE-FRANÇAISE. — 8 h. — Les Brebis de Panurge, l'Humble offrande ; la Princesse Georges.
OPERA. — 8 h. — L'Espionne.
OPERA-COMIQUE. — 7 h. 30. — Carmen.
VAUDEVILLE. — 8 h. 30. — Cabiria.
TH. SARAH-BERNHARDT. — La Tour de Nesle.
GAITE. — 8 h. 30. — Coralie et Cie.
GEMASSE. — 8 h. 45. — La Layette.
PALAIS-ROYAL. — 8 h. 30. — Le Poilu, etc.
VARIETES. — 8 h. 30. — Le Dindon.
PORTE-SAINT-MARTIN. — 7 h. 45. — La Femme Nue.
ATHENES. — Le Coq en Pale.
THEATRE ANTOINE. — Nono.
RENAISSANCE. — 8 h. 30. — Une Nuit de Noces.
TH. REJANE. — 8 h. 15. — 1914-1917.
CHATELET. — 7 h. 50. — Les Exploits d'une petite Française.
BOULEVARD-FRANCAIS. — 8 h. 15. — Kili.
NOUVEL-AMBIGU. — Ma Tante d'Honfleur.
THEATRE-LYRIQUE. — 8 h. 15. — Mamm'zelle Nitouche.
APOLLO. — La Cocarde de Mimi Pinson.
FOURIES-BERGÈRE. — 8 h. 30. — La Parisienne !
OLYMPIA. — 8 h. 30. — Spectacle varié.
CONCERT MAYOL. — 8 h. 30. — Spectacle varié.
MOCYET. — 8 h. — Si j'étais Roi.
ALHAMBRA. — 8 h. 30. — Attractions.
CAPUCINES. — 8 h. 15. — En franchise. Oh ! pardon !
DEHAZET. — 8 h. 30. — Les Fiancés de Rosalie.
GRAND-GUENOL. — 8 h. 30. — L'Homme qui fut aimé.
L'Expérience du docteur Lorde.
SCALA. — 8 h. 30. — Hardi, les bleus !
CIGALE. — 8 h. 30. — L'Enfer des Rois.
EDRADO. — 8 h. 15. — La Crevette.
BA-TA-CLAN. — 8 h. 30. — Le Voyage de Corbillon.
EUROPEEN. — 8 h. 20. — Pan ! sur les K...boches, reviens.
GAITE-ROCHEBOURNAIS. LA PIE QUI CHANTE. CASINO DE PARIS ET NOUVEAU-CINEMA. A 8 h. 30. Attractions.
OMNIA-PATHE. — Spectacle varié de 2 à 11 h.
ANTISCI-CINEMA PATHE. — 8 h. 30. — Matinées jeudi, dimanche, 2 h. 30.

A VENDRE 10 TERRAINS A BATIR pour industrie ; à louer, promesses, etc. Plans, voir CH. JEANIN, près Bécon, villa Jeanne, 8, Asnières. — Boches, abstenez-vous !

On dem. journ. bourg., lingerie et réparat. — Mme May, 13, rue du Pas-de-la-Mule.

1^{re} Marque Française
CRÈME SIMON
Unique pour la toilette

REFORME après campagne, 35 ans, marié, ayant dirigé entreprise industrielle, cherche situation créative particulière ou industrie ou emploi similaire. Hautes références. — M. Rousselin, 20, rue Bayen.

JEUNE HOMME, bonnes références, dispose quelques heures par jour, recherche occupation rémunérée, travail annuel. — Achille Lachel, 151, rue de Sévres.

DAME INSTRUITE, parfaite dactylographe, demande à faire chez elle copies littéraires ou autres. Se chargeait de remettre au point manuscrits habilement écrits. — Ecrire à Mme Laurent, 8 bis, rue Claude-Bernard.

ANCIEN FONCTIONNAIRE des finances désire ancien bureau, référence de 1^{er} ordre. — M. Louis, 69, boulevard Péreire.

Le gérant : ANTOINE KLEVENHANS.

Imprimerie WELLHOFF et ROGER 16-18, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

PLACE CLICHY

Lundi 20 MARS et jours suivants

EXPOSITION GÉNÉRALE

NOUVEAUTÉS D'ÉTÉ

Occasions Exceptionnelles